
MARRAKECH – GAC : Questions opérationnelles (Réunion plénière du groupe de travail GOPE et révision des règles relatives au soutien aux déplacements)
Jeudi 27 juin 2019 – 10h30 à 12h00 WET
ICANN65 | Marrakech, Maroc

MANAL ISMAIL: Je vous prie de bien vouloir prendre place. Est-ce que quelqu'un pourrait dire à nos collègues qui se trouvent dehors que nous allons bientôt commencer ?

Bonjour à tous. C'est notre séance sur les principes opérationnels du GAC et leur évolution. Avant de commencer la séance, je vais passer la parole à Feng.

Mais je voulais avant attirer votre attention que c'est notre dernière réunion de collègue Thiago du Brésil. Nous voulons donc reconnaître le travail des vices-présidents à la fin de leur mandat qui arrive à échéance au mois de mars. Mais pour Thiago c'est sa dernière réunion. Et je voudrais ajouter une phrase dans notre communiqué pour reconnaître ses efforts et ses contributions au travail du GAC. Merci.

La phrase dit: le GAC remercie monsieur Thiago Jardim, représentant du Brésil pour ses services et lui souhaite bonne

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

continuation dans ses futurs projets. J'espère que vous êtes d'accord.

Nous avons donc repris une formule que nous avons déjà utilisée dans d'autres communiqués. Je tiens à remercier Thiago de sa contribution extrêmement active dans toutes les délibérations du GAC.

Alors merci beaucoup Thiago et je vous demande de l'applaudir.

[Applaudissements].

Maintenant je vais donner la parole à Guo Feng qui va commencer notre discussion sur les principes opérationnels. Et merci d'afficher la présentation sur l'écran.

GUO FENG:

De ma part, je tiens à souhaiter bonne continuation à Thiago dans ses futurs projets et sa future carrière.

Nous allons maintenant parler du travail du groupe sur l'évolution des principes opérationnels du GAC. Je souhaite la bienvenue à tout le monde, les membres du groupe ainsi que les membres du GAC qui vont présenter ici.

Je suis Guo Feng, représentant du gouvernement de la Chine et président de ce groupe de travail du GAC sur l'évolution des principes opérationnels du GAC.

Pouvons-nous passer à la diapo suivante s'il vous plait ?

Vous voyez ici l'ordre du jour pour notre réunion d'aujourd'hui. Point numéro 1, les remarques liminaires. Deuxième point je vais vous parler un petit peu des progrès accomplis par le groupe au cours des derniers mois, depuis la réunion de Kobe. Point numéro 3, la révision de la version préliminaire des principes directeurs du groupe de travail du GAC. Benedetta Rossi va donc nous parler de cette version préliminaire que nous avons actuellement.

Nous aurons beaucoup de temps dans cette séance vis-à-vis de la séance que nous aurons dans l'après-midi. Et donc nous pouvons passer en revue tous les paragraphes de cette version préliminaire de manière détaillée, pour tout lire et pour que les collègues du GAC ici présents puissent faire des suggestions, des commentaires. C'est le point numéro 3.

Ensuite, point numéro 4, on va parler des points clefs des principes opérationnels du GAC, avant que l'on puisse commenter cette version préliminaire. Nous allons donc citer ces points clefs pour déclencher en quelque sorte la discussion. Point numéro 4, nous allons donc vous demander de commenter la

version préliminaire que nous aurons présentée, vous demander des orientations par rapport aux étapes à suivre.

Et finalement, le point numéro 5, divers.

Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à l'ordre du jour que nous vous avons proposé ?

S'il n'y en a pas, je vais procéder à traiter le point numéro 1.

Avant de passer donc au point numéro 2, je voudrais vous rappeler que nous avons un poste à pourvoir dans notre groupe de travail, un poste de co-président dans ce groupe de travail, qui devrait partager la charge de travail avec moi. Parce qu'il s'agit d'une tâche très importante au sein du GAC. Voilà ce que je voulais vous dire par rapport au premier point de l'ordre du jour.

Ensuite, nous allons passer au point de l'ordre du jour numéro 2 où nous allons vous parler des progrès accomplis par le groupe de travail depuis la réunion de Kobe.

Comme vous le savez, ce groupe de travail a été établi pendant la réunion ICANN 63, à Barcelone. Nous avons donc travaillé au mandat de ce groupe de travail avant la réunion de Kobe. Et donc le plan de travail et les termes de référence au mandat du groupe ont été adoptés à la réunion de Kobe.

Depuis la réunion de Kobe, les membres du groupe ont beaucoup travaillé pour être conformes au plan de travail. Au cours des derniers mois, nous avons eu deux téléconférences. Nous nous sommes concentrés sur la version préliminaire des directives du groupe de travail. Nous avons concentré nos efforts là-dessus.

Le 5 avril, nous avons eu la première téléconférence du groupe de travail et de l'équipe de direction du groupe de travail. Nous avons fait circuler les premiers documents qui ont découlé du groupe de travail à tous les membres du groupe de travail.

Nous avons donc prévu d'avoir un autre appel avec tout le groupe au début du mois d'avril pour discuter des étapes à suivre.

Ensuite, il y a eu un autre appel de l'équipe de direction du groupe de travail le 30 avril, où nous nous sommes penchés sur la mise à jour du cadre et nous avons discuté de propositions pour distribuer la charge de travail entre les membres du groupe. Nous avons également parlé de l'ordre du jour pour la première téléconférence du groupe de travail. Nous avons également diffusé le document de procédures parmi les membres du groupe de travail. Et nous avons rappelé au groupe de travail qu'il fallait tenir à l'esprit ce document sur les procédures de travail du groupe, pour mieux préparer les téléconférences du groupe de travail.

Le 7 mai nous avons organisé notre première téléconférence du groupe de travail. Les premières lignes directrices ont été acceptées pendant cette téléconférence. Nous avons parlé de la distribution de la charge de travail ainsi que des délais pour aboutir à une première version préliminaire des directives.

Nous avons donc partagé les tâches parmi les membres du groupe. Ce qui a été très positif. Nous avons utilisé Google Doc comme outil pour préparer la rédaction des documents. De cette manière les chargés de rédaction peuvent apporter leur contribution en ligne, à travers le Google Doc.

Au début du mois de juin nous avons déjà préparé la version préliminaire des directives.

La deuxième téléconférence du groupe de travail a eu lieu le 12 juin. Pendant cette téléconférence, nous avons partagé nos points de vue sur la version préliminaire des directives, et nous nous sommes penchés un peu plus en détail sur les parties qui nécessitaient un examen plus approfondi. Voilà pour la deuxième téléconférence du groupe.

Et je vous rappelle qu'en début de la semaine, le 24 juin, le groupe de travail a eu sa première réunion en face à face pour préparer cette séance plénière que nous sommes en train d'avoir ici à Marrakech.

Voilà un petit peu le calendrier que nous avons suivi jusqu'à maintenant au cours des derniers mois. Je vais profiter de cette occasion pour remercier les membres de ce groupe de travail ainsi que le personnel de l'ICANN pour leur contribution extrêmement significative à ces processus de travail, ainsi que pour leur contribution au travail de préparation des directives.

Voilà ce que je voulais partager avec vous par rapport à ce point de l'ordre du jour. Nous allons maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour, le point de l'ordre du jour numéro 3.

Je vais maintenant demander à Benedetta Rossi de passer en revue cette version préliminaire des directives du groupe.

BENEDETTA ROSSI:

Je m'appelle Benedetta Rossi. Comme Feng l'a très bien expliqué, le groupe de travail a tenu plusieurs réunions et téléconférences depuis la réunion de Kobe, et comme Feng l'a dit, nous nous sommes concentrés sur la mise à jour des directives, du document de directives que nous allons bientôt afficher sur l'écran pour que vous ayez un petit peu une idée de ce à quoi cela ressemble.

Ce document de directives est basé sur un autre document approuvé par le GAC, un document de directives déjà approuvé par le GAC que Jorge Cancio avait partagé pendant l'ICANN 64.

Donc nous nous sommes concentrés sur la mise à jour de ce document, au niveau du format, pour qu'il soit plus utile. Nous avons également ajouté des nouveaux paragraphes proposés par le groupe de travail et par le personnel qui a fait des recherches pour trouver des paragraphes similaires dans le travail qui avait été fait par la GNSO et d'autres groupes. Tout cela est capturé et reflété dans les mises à jour que nous avons apportées à l'ancien document.

Nous avons bien signalé quel est le texte qui existait déjà, quel est le nouveau texte et quels sont les textes qui ont été tirés des directives de la GNSO et d'autres groupes.

Pour le moment, nous avons pu compléter toutes les sections du document. Il y a en une qui reste encore à compléter, 6.1. Mais autrement, le groupe de travail a fait un excellent travail pour compléter et mettre à jour ces directives du groupe.

Voilà un petit peu ce que je voulais vous dire. Et je vais passer la parole à Feng. Et vous me direz quand les directives sont prêtes à être affichées sur l'écran.

GUO FENG:

Est-ce qu'il y a des commentaires à ce stade ? S'il n'y en a pas, je pense que nous pouvons passer directement au document, pour

passer en revue paragraphe par paragraphe le travail qui a été fait. Très bien.

Voilà, vous voyez ici les directives pour le groupe de travail. Benedetta si vous pouvez passer en revue le travail qui a été fait.

BENEDETTA ROSSI:

Merci Feng. Vous voyez ici le cadre pour les directives du groupe de travail.

La première section, contexte, vous voyez que le texte est en bleu, ce qui veut dire que c'était le texte d'origine du document de 2016. Ensuite nous avons l'objectif du travail, section 2. Ce texte est nouveau, il a été fourni par les membres du groupe de travail. Section 3, constitution du groupe de travail, initiation. Ce texte a été fourni par le groupe de travail.

Ensuite vous voyez qu'il y a des commentaires et des questions dont s'occupent les membres du groupe de travail en ce moment.

3.2, candidatures des membres, il y a un texte nouveau, comme vous le voyez. Et donc vous voyez qui a proposé les commentaires. Je ne sais pas pourquoi il y a des moments où l'on voit des usagers anonymes, mais sinon vous voyez qui a proposé chaque partie du texte.

3.3, élections des dirigeants du groupe de travail. Ce texte est en couleur violet. Cela veut dire qu'il a été tiré de la GNSO.

Ensuite adoption des termes de référence. Donc c'est le texte qui figurait déjà en 2016.

Rôle et responsabilités. Rôle du président et de la co-présidence, texte tiré des procédures de la GNSO. Et il y a une partie qui correspond au texte qui était déjà dans le document de 2016.

Les membres du groupe de travail nous ont demandé d'éliminer toute référence au secrétariat indépendant qui figurait dans le document de 2016.

Vous voyez qu'il y a encore des activités en cours. Il y a toute une section qui n'a pas encore trouvé sa place, après le changement de format. Mais on n'a rien perdu on a juste déplacé certaines sections. Mais rien n'a été éliminé complètement.

Nous avons, texte nouveau, pour les membres du groupe de travail, le rôle des vices-présidents, 4.2. 4.3 : membres. Il s'agit d'un texte qui a été ajouté par les membres du groupe de travail. 4.4 c'est une section concernant la liaison, un texte proposé par les membres du groupe de travail. 4.5, personnel de soutien, un texte qui a été proposé par le personnel de soutien. La plus grande partie de ce texte est tirée d'autres directives d'autres organisations.

Section 5, opération ou fonctionnement du groupe de travail. Ici on voit qu'il y a du nouveau texte, et certaines parties qui figuraient déjà dans le document d'origine.

Ensuite, pour les termes de référence, vous les voyez aussi. 5.2, réunions, c'est un texte nouveau qui a été proposé par les membres du groupe de travail.

Et la section 6 des directives d'origine n'était pas mise à jour, donc nous avons donc reformulé tout cela pour refléter ces changements.

5.3, prise de décisions. Nouveau texte proposé par les membres du groupe de travail. 5.3.2 c'est un texte qui figurait déjà dans le document d'origine. 5.2, c'est le texte d'origine. 5.5 : sous-équipe. C'est un texte proposé par les membres du groupe de travail, texte nouveau. 5.6 : rapport final. C'est un texte tiré du document termes de référence, puisque cela figurait déjà dans les directives de 2016. 5.7 : finalisation du groupe de travail. C'est le texte d'origine des directives de 2016. Et un texte tiré des directives des groupes de travail de la GNSO.

Et ici nous avons une autre proposition de la part des États-Unis, donc le groupe de travail examine encore cette proposition. C'est un travail en cours pour tout le document en réalité. Nous

n'avons pas encore mené une révision étape par étape ou section par section.

5.8, logistique. C'est une séance consacrée à la planification des réunions. On a donc tiré ce texte des directives déjà approuvées en matière de voyage. Ensuite outils de collaboration, c'est en bleu le texte original, en violet le texte tiré de directives d'autres groupes. 5.3.3, traductions, ce texte est tiré des procédures opérationnelles de la GNSO et c'est un texte standard par rapport à l'utilisation des traductions.

Section 6, normes. Nous avons ici un point qui est encore en suspend. Nous avons un texte proposé et un texte qui figurait déjà dans le document d'origine.

Et à la fin, vous voyez le code de conduite des groupes de travail. C'est une section qui a été complètement éliminée parce qu'elle a été remplacée ailleurs dans le document, en fonction du nouveau format que nous avons appliqué à ce document.

Et à la fin, nous avons une annexe qui est tirée des termes de référence des groupes de travail du GAC. Donc vous avez ici le modèle de plan de travail pour les groupes du GAC. Mais nous n'avons pas encore examiné cette partie du document.

Merci beaucoup de votre attention, c'est tout de ma part.

GUO FENG:

Merci beaucoup Benedetta. Nous avons donc travaillé sur les différents paragraphes et différentes sections de ce document de directives.

Ce document a été envoyé sur la liste de diffusion avant notre séance. J'espère que vous l'avez reçu sur votre boîte mail.

Mais avant de vous donner la parole pour lancer la discussion, j'aimerais attirer votre attention sur les éléments clefs de notre travail, pour déclencher, pour lancer la discussion.

Donc tout d'abord je vais revenir en arrière au PowerPoint, à la diapo sur les points clefs. Dans cette diapo nous avons donc listé certains des commentaires faits par les membres du GAC pendant la séance du lundi après-midi.

Comme vous le voyez sur l'écran, les premiers trois points sont assez généraux, c'est des points auxquels nous devons penser lorsque nous menons notre travail.

Le premier, nous voulons faire en sorte que ce document soit le plus flexible que possible, le plus souple possible.

Numéro deux, le document contenant les procédures du GAC dans sa version 4.0 reste valable. Cela veut dire que nous allons adopter certaines parties de ce document. Et donc nous allons

adopter le contenu de ce document de procédures et nous allons donc le transférer, ce contenu, à notre document de procédures. Nous n'allons pas ouvrir le débat sur des points qui sont déjà couverts par ce document qui reste valable.

Ensuite, numéro 3, et ceci rejoint un commentaire fait par Kavouss si je ne m'abuse, éviter des doubles emplois. D'un côté on veut éviter le double emploi lorsqu'on parle du travail entre les groupes de travail, et aussi éviter tout chevauchement entre ce que fait le groupe de travail et le travail fait en plénière. Nous devons garder cette idée à l'esprit.

Ensuite, numéro 4, vice-présidents et président. Comme je vous l'ai dit lundi après-midi, nous avons actuellement des co-présidents pour les groupes de travail, mais devons-nous établir une nouvelle pratique qui inclut aussi des vice-présidences ? C'est une question.

Ensuite, numéro 5, encourager les groupes de travail à faire des contributions.

Numéro 6, comment approuvons-nous les documents des groupes de travail ? Qui a l'autorité d'approuver un document en particulier ? S'agit-il du groupe de travail lui-même ? L'équipe de direction du GAC ? Le GAC dans son ensemble ? Voilà un autre point clef. Nous devons y réfléchir.

Numéro 7, le principe qui va guider les résultats que l'on veut obtenir de ce groupe de travail ou les documents qui vont découler du travail de ce groupe. Est-ce que notre résultat sera basé sur le consensus ? Nous pouvons bien sûr respecter cette pratique, en principe, et refléter donc cette pratique et ce principe dans le document de directives.

Si je ne m'abuse, cette question a été abordée dans d'autres documents de procédure du GAC. Alors je pense qu'on pourra utiliser la même formule, le même texte.

Point numéro 8, établissement et fin des travaux d'un groupe de travail, évaluation des progrès et résultats. Nous avons besoin de tenir compte de cette question dans le document de procédure.

Voilà donc les points clefs. À mon avis, les trois premiers sont des principes d'ordre général que nous devons garder à l'esprit à tout moment pendant notre travail.

J'attire votre attention donc sur ces trois premiers points, et sur tous ces points que je viens de citer avant de lancer la discussion.

Maintenant, pouvons-nous passer au document à nouveau ? Merci beaucoup. Alors, nous avons remis le document à l'écran, maintenant peut-être que je peux vous céder la parole, si vous voulez saisir cette opportunité pour faire des commentaires et nous orienter, nous les membres du groupe de travail, et les

membres du GAC sur ce travail, sur ce projet. Si vous avez des suggestions à faire là-dessus.

Voilà, vous avez la parole.

Oui, allez-y Monsieur.

TAIWAN:

Maurice [Inaudible] de Taiwan au micro. Merci monsieur de ces détails et de toutes ces informations sur ce groupe de travail.

Bien, maintenant que nous avons presque achevé ce document, comme on peut le voir, ce document est fait de plusieurs contributions. Des parties de ce document proviennent de 2016, d'autres du groupe de travail et d'autres du personnel de l'ICANN, en faisant référence à la référence de la ccNSO et de la GNSO.

Donc on peut voir qu'il y a peut-être un manque de cohérence dans le document. Donc j'aimerais souligner ici un problème de rédaction. Pour certains points, il y a simplement une vignette et parfois il y a du chevauchement, et certains points couvrent les mêmes éléments.

Troisièmement, la terminologie. Dans certains on parle de sous-groupes tandis que dans d'autres on parle de sous-équipes. Donc ma suggestion est la suivante : peut-être qu'il faudrait que quelqu'un revoie toute la rédaction en anglais pour assurer une

cohérence, une harmonie dans le texte. Peut-être qu'on pourrait charger quelqu'un de ce travail sous le leadership du président.

Deuxième suggestion, parce que le président a déjà parlé des questions essentielles, d'abord une question de principe. Peut-être qu'il faudrait faire référence aussi aux trois principes pour réviser le contenu. Je crois qu'on a besoin ici, parce qu'on sait déjà comment réviser un document du GAC, si nous voulons avoir un document final avant la fin de l'année, je crois qu'on a besoin de retravailler sur ce document en fonction de notre accord sur les éléments clefs, les éléments sur lesquels on s'est mis d'accord. Et on pourrait se mettre d'accord avant l'ICANN 66, on pourrait essayer de travailler pour finaliser ce document.

Voilà merci.

GUO FENG:

Merci beaucoup de vos commentaires et suggestions.

Par rapport à ce que vous avez dit en premier, alors la première chose pour nous c'est qu'on ait une version de départ sur laquelle on puisse parler et ensuite modifier chaque point, chaque partie dans ce document.

Et je suis d'accord avec vous par rapport à la deuxième chose que vous avez dites, à savoir que peut-être que dans le groupe de

travail on pourrait prêter une attention toute particulière aux questions essentielles contenues dans ce document, passer du temps pour les examiner, en parler, sachant qu'on s'est déjà mis d'accord sur les principes clefs de ce travail et qu'il faut avancer avec les phases suivantes.

Mais, moi mon sentiment c'est qu'on a eu des difficultés pour finir notre travail à temps et on va avoir des difficultés pour finir ce travail avant la fin de l'année.

Pour ma part, j'ai essayé de diriger ce travail avec d'autres membres du groupe de travail pour essayer d'avancer dans les temps, et selon le plan de travail, pour avoir un document prêt avant la prochaine réunion du GAC à Montréal. Et j'espère qu'on pourra avoir une version finale d'ici la fin de l'année, avant la fin de l'année.

Y a-t-il d'autres suggestions ? Kavouss ?

IRAN:

Merci beaucoup. Je crois que le travail que vous avez entrepris est très important parce qu'il sert, je dirais, pratiquement de convention pour le GAC. C'est extrêmement important. Donc il ne faut pas se précipiter. Je pense qu'on ne pourra pas tout terminer d'ici l'ICANN 66. Sauf à ce qu'il y ait un ou deux points très urgents qu'il faille régler avant. Mais je ne pense pas qu'il faille se

précipiter. Parce que d'ici l'ICANN66, je pense qu'il y a des questions très importantes qui vont émerger, comme l'EPDP par exemple.

Toutefois, j'aimerais souligner un point. Il faut voir comment les groupes de travail sont mis en place. Je pense que le nombre de groupes de travail ce n'est pas ça le problème, mais ce qu'il faut regarder c'est le niveau de participation dans chacun de ces groupes.

Dans d'autres organisations internationales, en dehors de l'ICANN, on a une mission importante, analyser le nombre de groupes de travail et vérifier qu'il n'y a pas double emploi entre ces groupes de travail, qu'il n'y a pas de chevauchement. Donc analyser le travail des groupes de travail pour prendre, si besoin est, des mesures pour créer un nouveau groupe de travail, si besoin est. Mais sinon, inutile de créer un nouveau groupe.

Parfois, ça ne se justifie pas parce que personne ne participe à ce nouveau groupe de travail... Donc ce travail qui consiste à analyser le nombre de groupes de travail, à réduire au minimum le nombre de groupes de travail, c'est extrêmement important, et il faut faire ce travail.

Nous apprécions énormément vos efforts, votre dévouement, et nous pensons réellement que nous ne pourrions pas avoir des conclusions d'ici l'ICANN 66.

Il ne faut pas se précipiter. Je ne veux pas faire quelque chose de vite fait mal fait. Il faut attendre, voir ce qu'il se passe, regarder les choses dans leur ensemble. Vous, vous êtes jeune, vous pouvez consacrer vos efforts, votre dynamisme à cela. Parce que c'est quelque chose qu'on a fait ailleurs, les gouvernements on l'a fait ailleurs, on a réduit au minimum le nombre de groupes de travail, éviter le chevauchement entre les groupes de travail, et parfois on met un même élément dans chaque groupe de travail en leur disant : faites une liaison avec les autres groupes de travail.

Donc dans les termes de référence de chaque groupe de travail, on pourrait indiquer : voilà faites une liaison avec les autres groupes de travail pour voir si vous pouvez travailler en lien les uns avec les autres et ne pas faire tous la même chose.

MANAL ISMAIL:

Je vois que la Jamaïque souhaite intervenir.

Et Kavouss j'aimerais vous dire que je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il ne faut pas se précipiter, mais je ne pense pas que Feng faisait référence à l'ensemble de l'exercice

sur les principes opérationnels, mais sur la date butoir. Ça concerne uniquement le groupe de travail, n'est-ce pas ?

GUO FENG:

Merci de votre suggestion Kavouss, et de votre intervention Manal.

Oui, actuellement on travaille sur les lignes directrices des groupes de travail. Et je suis d'accord avec vous, il ne faut pas se précipiter. Et il faut avoir suffisamment de discussions sur les questions essentielles par rapport aux lignes directrices du groupe de travail. Mais je pense qu'on a notre plan de travail, on le garde bien présent à l'esprit. Et ici il ne s'agit pas de se précipiter pour faire des suggestions ou obtenir des résultats. On essaye de faire de notre mieux pour faire avancer ce processus.

Et Kavouss vous avez dit qu'il faut éviter le double emploi, le chevauchement. Oui, je suis tout à fait d'accord. Je vais bien le garder présent à l'esprit dans notre travail, dans l'équipe de rédaction pour avancer.

La Jamaïque ?

JAMAÏQUE:

Bonjour à tous. Ayant révisé le document, je voulais saisir cette opportunité pour vous féliciter vous-même et votre équipe.

Clairement, un travail de fonds a été fait par rapport à ces lignes directrices. Je suis d'accord avec l représentant de Taïwan, à savoir qu'il y a un manque de cohérence et certaines répétitions à l'intérieur du document, qu'il faut régler.

Je ne sais pas comment on pourrait vous aider ici. Parce qu'il faudrait entrer dans le détail. Donc je ne sais pas si le Google Doc va être mis à disposition et qu'on va pouvoir faire des changements. Parce que moi, je peux faire des changements, très détaillés, et je ne veux pas empiéter sur le temps qu'on a ici dans cette réunion pour le faire.

Dans le document lui-même, il y a une section particulière qui attire mon attention, la section 5.8.3, qui a à voir avec la traduction. Il semblerait que ce soit un copié-Collé, et là il faut revoir la rédaction de cette section pour indiquer la manière dont l'ICANN soutient les groupes de travail par rapport à la traduction, plutôt que de redire ce que sont les principes de l'ICANN dans le domaine de la traduction.

Parce qu'il s'agit du document d'un groupe de travail. Donc là il faut revoir la rédaction pour indiquer que l'ICANN va soutenir les groupes de travail avec une traduction plutôt que de citer ce que sont ces principes de l'ICANN dans le domaine de la traduction.

GUO FENG: Merci la Jamaïque de ce commentaire par rapport à la section 5.8.3. Nous avons bien pris note de votre commentaire.

Par rapport à votre premier commentaire, nous avons des outils en ligne. Donc je pense qu'on peut faire circuler ce document, sous forme de Google Doc en ligne, pour que vous puissiez apporter des changements.

Merci. Y a-t-il d'autres questions ? L'Indonésie ?

INDONESIE: Je voulais revenir sur le problème que vous avez mentionné, à savoir comment est-ce que le GAC...

Vous m'entendez ? Oui, oui, c'est moi qui parle ici dans la salle...

Donc je disais comment est-ce que le GAC prend une décision par rapport aux groupes de travail. Parfois c'est difficile de savoir s'il y a consensus ou non. Et ça fait plusieurs années qu'on en parle.

Et l'un des problèmes qu'on rencontre c'est qu'ici on n'est pas une OIG où il y a un accord gouvernemental sur la manière dont le processus de décision devrait être établi. Il n'existe pas ce processus. Il n'y a pas d'accord gouvernemental sur la manière dont les décisions doivent être prises au GAC.

Donc je pense que ce principe, ou cette philosophie de base, peut être stipulée dès le début de l'étude de ce groupe de travail, de sorte qu'on dise clairement que c'est sur la base de cette philosophie que le groupe de travail et le GAC vont ensuite parler. Que ce soit par consensus, parce qu'il n'y a pas d'accord, c'est ce qu'on fait en général. Certains sont d'accord, d'autres ne le sont pas, etc. Mais voilà, indiquer ce qu'il se passe dans les réunions.

Je pense que ça, on peut l'annoncer au début du rapport du groupe de travail.

GUO FENG:

Merci à l'Indonésie. Vous avez parlé de la philosophie du consensus en tant que principe lors des discussions au sein de ce groupe. Est-ce que je peux vous demander de m'éclairer un peu ? Est-ce que vous suggérez qu'on dise que les décisions fondées sur le consensus constituent un principe ? Ou est-ce que vous voulez rappeler à tous les membres du groupe de travail ce principe ?

INDONESIE:

Non, pas les décisions prises par consensus comme principe. Mais dans le groupe de travail on doit être conscient du fait qu'il n'y a pas d'accord gouvernemental par rapport à la manière dont les décisions sont prises, parce qu'on n'est pas une OIG. Ça n'est pas

comme dans d'autres organisations où on est d'accord, on s'abstient ou on vote contre.

Donc c'est notre processus, parce que mon gouvernement, ici on s'assoit, on dit voilà bon je n'ai pas de problème avec ce terme, avec cette rédaction, mais tout se fonde sur le consensus, et sur le fait de se mettre d'accord ou pas d'accord sur certaines phrases. C'est ce qu'on a toujours fait.

GUO FENG:

L'Égypte s'il vous plait.

EGYPTE:

L'Égypte en tant que membre du groupe de travail l'a suggéré, et j'aimerais le réitérer ici pour considération, je pense que pour qu'il y ait une cohérence dans le document, le texte doit être approfondi ici, et peut-être qu'il serait utile de répondre à une question plus générale dans cette partie. Donc les membres du groupe de travail allaient rester dans un certain cadre.

Donc ma suggestion c'est que si vous, président du groupe de travail avec le secrétariat vous pouvez penser à une, deux ou trois questions et les distribuer aux différents groupes, vous auriez un texte plus cohérent.

GUO FENG: Alors vous parlez d’une question qui orienterait les groupes de ² travail, c’est ça ?

EGYPTE : Oui, pour que les membres des groupes de travail puissent rédiger en fonction de cette question.

GUO FENG: Oui, merci beaucoup. Kavouss.

IRAN: Je crois qu’il faut être pratique ici. Je ne pense pas qu’on devrait dire que tout dans le groupe de travail doit se fonder sur le consensus. Parce que sinon, une seule personne peut tout bloquer, et donc on n’aurait pas d’avis du GAC. Parfois il y a des avis du GAC sans consensus, et c’est traité différemment.

Mais ici, au sein du groupe de travail, on devrait veiller à ce qu’il y ait une majorité et faire en sorte que tous rejoignent cette majorité. Mais ne pas dire que tout se fonde sur le consensus, parce que sinon il y a une personne qui va s’y opposer et ça bloque tout.

Donc il faudrait dire que le groupe de travail va travailler sur la base du consensus dans la mesure du possible. Et ça nous laisse

un petit peu de marge. Sinon, comme je l'ai dit, une seule personne s'oppose et ça bloque tout.

Donc c'est bon d'avoir l'unanimité, si ce n'est pas possible c'est bon d'avoir le consensus, parce que sinon, le mieux est l'ennemi du bien.

BENEDETTA ROSSI:

Merci à l'Iran. Pour répondre à votre question, pour faire référence à la section qui figure à l'écran, la rédaction du groupe de travail ne se fonde pas sur un consensus à 100 % mais dit : pour atteindre des contributions qui reflètent les points de vue consensuels du groupe dans la mesure du possible, en prenant en considération le plan de travail convenu et les délais pertinents. Lorsque des points de vue différents semblent difficiles à concilier, le ou les présidents du groupe s'efforceront de refléter fidèlement et précisément tous les points de vue.

IRAN:

Alors vous pouvez supprimer « Most », dans la mesure du possible en français, parce que ça ne veut rien dire en anglais : [most extent possible]. Dans la mesure du possible, tout simplement. Parce que parfois ce sera possible, parfois non.

Donc [to the extent practicable or visible] mais pas [most extent] en anglais. Donc c'est un problème de rédaction en anglais.

GUO FENG:

Merci Kavouss d'avoir souligné ce point très important d'après moi.

Effectivement, j'ai bien compris votre point de vue, mais je pense qu'on a besoin d'en discuter davantage entre membres du groupe de travail pour arriver à un accord là-dessus.

Et pour répondre rapidement à la personne qui est intervenue auparavant, l'Indonésie, par rapport à ce que vous avez dit. Effectivement, nous ne sommes pas une OIG, donc certains membres, pendant la séance de lundi après-midi ont également dit qu'il faut prendre les décisions avec extrêmement de prudence au niveau des groupes de travail.

Donc voilà ma réaction pour l'heure. Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? La Jamaïque ?

JAMAÏQUE:

Donc sur ce paragraphe, 5.3.2, pourriez-vous nous apporter des précisions par rapport à ce que vous entendez par : le Président du groupe de travail rappelle, etc. Comme on le sait, les

contributions du groupe de travail seront présentées au GAC, et l'ensemble du GAC va les approuver.

Donc je ne suis pas bien sûr de comprendre si c'est un fait assumé par le GAC, il y a une action qu'on demande au président du groupe de travail d'accomplir. Je ne suis pas bien sûr de comprendre.

GUO FENG: Vous parlez du 5.3.1, vous proposez un changement de rédaction ?

JAMAÏQUE: Non, en fait je parle du 5.3.2. Il est dit que lorsque le groupe de travail aura finalisé ses travaux, les résultats doivent être présentés à l'ensemble du GAC pour approbation. Et cette approbation du GAC doit être entérinée, pour référence.

Donc il est dit : ce fait a été enregistré par le GAC et par le président du groupe de travail. Je me demande quel est le sens ici. Parce qu'une fois que l'ensemble du GAC aura entériné cela, quel est le sens ici ?

GUO FENG :

Merci de cette précision. En fait, dans cette partie, on a repris la même rédaction que dans le document des procédures du GAC précédent.

Donc lorsque nous avons rédigé cela dans le document précédent, ça avait déjà donné lieu à plusieurs discussions là-dessus. Je ne sais pas si les membres ici présents s'en souviendront et pourraient m'aider par rapport à cette discussion qu'on avait eue dans le passé sur cette question.

Mais en fait on a repris ce texte du document précédent sur les procédures du GAC.

Mais oui, effectivement, on peut en parler. Comme je l'ai dit, sur le principe, à partir du document des procédures ultérieures que nous avons déjà approuvé, et là je pense à voix haute, c'est ce qu'on a repris.

Mais je suggérerais que vous fassiez votre suggestion en ligne en utilisant l'outil en ligne pour faire votre proposition. Et on pourra ainsi discuter de cette question.

Kavouss.

IRAN:

En fait, il est inutile de rentrer dans les détails. Les résultats du groupe de travail du GAC seront soumis au GAC, etc. Inutile de

dire comment ils vont se mettre d'accord là-dessus, et ensuite ils vont faire ceci ou cela. Non inutile. Le document est soumis au GAC et il est clair qu'on va l'approuver en fonction des principes que l'on a. Si on vous le renvoie c'est avec une question.

Donc inutile de rentrer dans le détail ici. Les résultats du groupe de travail seront soumis au GAC pour considération et action pertinente le cas échéant. Et le GAC agira dans le cadre des principes opérationnels du GAC en vigueur.

Donc mieux vaut, je répète, ne pas trop détailler les choses ici.

GUO FENG:

Merci de votre suggestion Kavouss.

BENEDETTA ROSSI:

Merci. Bien entendu, j'enregistre, je prends bonne note de tous vos commentaires sur la rédaction actuelle.

Mais j'aimerais signaler que jusqu'à présent le groupe de travail s'est concentré sur le fait de reprendre la rédaction originale, complétée dans les parties où il manquait, reprendre les documents de la ccNSO, GNSO, dans le domaine des procédures.

C'est pourquoi vous voyez un manque de cohérence. Et il y a peut-être des mots qui manquent. Ça c'est la prochaine étape pour le groupe de travail.

Donc ne perdez pas de vue qu'on en est là pour l'instant. Bien entendu, lorsque vous voyez ce texte à l'écran, vous aurez certainement envie d'apporter ces changements, mais c'est ce que vous disait Guo Feng à l'instant, pour l'instant c'est ce qu'on a fait.

L'étape suivante c'est de procéder à une révision pour finaliser la version avant de l'envoyer au GAC pour considération avant l'ICANN 66.

GUO FENG:

Merci Benedetta. Effectivement, en raison de notre charge de travail et des délais, au niveau du groupe de travail, avant la réunion de Marrakech nous n'avons pas eu le temps de prendre le temps de parler de chaque partie du document.

Donc dans une prochaine étape nous allons analyser tous ces problèmes soulignés par les membres qui sont intervenus ici, y compris la question de manque de cohérence et les autres questions aussi, les autres problèmes qui se posent dans ce document. On va avoir des discussions en profondeur au sein du groupe de travail concernant tous ces éléments.

Y a-t-il d'autres questions ou suggestions ? Kavouss ?

IRAN:

En fait, il est bon de prendre en considération les documents de la GNSO, ccNSO, etc. Mais, en fait la GNSO n'a pas une réunion de la GNSO, elle a une réunion du conseil de la GNSO, un conseil qui se réunit plus régulièrement que le GAC.

Donc attention, il ne s'agit pas de comparer ce qui n'est pas comparable puisque les situations sont différentes, on n'a pas de conseil, on ne se réunit pas de façon physique entre les réunions, et on n'a pas tant de temps pour interagir entre les réunions. Donc attention, il ne faut pas comparer ce qui n'est pas comparable.

GUO FENG:

Merci beaucoup d'avoir souligné cela Kavouss. Nous sommes tout à fait conscients que nous sommes différents des autres SO et AC au sein du cadre de l'ICANN.

Nous pourrions peut-être nous baser sur une partie de leurs procédures toujours en gardant à l'esprit que nous sommes différents, que nous sommes le GAC. Donc parfois nous pouvons nous baser sur la manière dont ils formulent leurs principes pour les appliquer au GAC. C'est l'approche que nous avons suivie.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Luisa s'il vous plaît ?

LUISA PAEZ:

Bonjour, Luisa Paez, représentante du gouvernement canadien. Tout d'abord j'aimerais remercier Guo Feng et le personnel de soutien de l'ICANN pour ce travail important qu'ils ont fait afin de préparer cette version préliminaire. Et je sais combien cette tâche a été difficile.

Je voulais faire un commentaire au niveau des processus. Je vais me faire l'écho des commentaires qui ont été déjà manifestés dans la salle en ce sens qu'il est important de prendre le temps de bien examiner le texte, puisqu'il s'agit des directives pour le GAC.

Je voulais insister sur le fait que nous pouvons viser les l'ICANN 66 à Montréal comme un objectif, mais je pense que l'on ne devrait pas le considérer comme un délai contraignant. Je pense qu'il faut vraiment examiner de très prêt ce texte, parce qu'il y a beaucoup d'éléments à digérer.

Et donc j'encourage à ce que le travail entre les sessions se poursuive et faire les choses à un rythme raisonnable.

GUO FENG:

Merci Luisa on en prend note. S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous avons dépassé un petit peu l'heure.

OLGA CAVALLI: Merci beaucoup, félicitations pour ce travail qui est extrêmement important pour le GAC.

Un élément, dont nous avons parlé quand on a travaillé au sein du groupe, c'est l'expérience nécessaire pour les différents groupes de travail. Il faudrait peut-être revenir sur certaines parties du texte, parce que parfois il y a, donc le texte écrit, mais dans la pratique il se passe des choses différentes. Donc il serait bien de se baser aussi sur la pratique.

GUO FENG: Merci Olga de votre suggestion. Nous allons faire cette vérification et merci encore de votre suggestion.

Nous avons déjà dépassé le temps qui nous avait été accordé pour cette séance. J'aimerais maintenant passer au dernier point de l'ordre du jour, divers.

Je vais donc vous rappeler que dans la prochaine étape nous allons donc nous concentrer sur une révision du langage utilisé dans ce document. Nous allons procéder aux discussions de fond pour identifier les questions de fond.

Nous aurons d'autres tâches à accomplir en parallèle, à savoir la rédaction d'un code de conduite pour les liaisons. J'espère que la tâche sera plus facile que celle-ci.

Voilà ce que je voulais dire pour ce point de l'ordre du jour. S'il y a des commentaires... S'il vous plait Kavouss.

IRAN:

Je pense que la suggestion d'Olga est très importante. Il est important de considérer également le rôle des liaisons, pour que ces liaisons puissent partager leur expérience avec nous.

Et pour ce qui est de la réunion de Montréal, nous pouvons dire que c'est un objectif souhaitable, parce que c'est toujours bien d'en avoir. Mais on peut dire que ce n'est pas fixé, ce n'est pas quelque chose de figé.

J'aimerais également vous remercier, vous et vos collègues pour votre patience, votre compétence et votre travail et je vous encourage à continuer de travailler dans le même esprit. Parce qu'à mon avis, c'est l'un des plus importants dossiers pour le GAC. Les principes opérationnels. C'est le vecteur de notre travail et le mécanisme qu'il nous faut. C'est le moteur de notre travail.

Si le moteur fonctionne, les choses fonctionnent. S'il y a un problème au niveau du moteur, rien ne marche.

Alors merci beaucoup, et je pense que nos collègues méritent un applaudissement.

GUO FENG: Merci Kavouss. J’anticipe que nous pourrons accomplir un certain nombre de progrès pour Montréal, mais je suis d’accord avec vous qu’il ne faut pas se précipiter et il ne faut pas non plus fixer des délais très contraignants pour mener à bien notre travail.

Ceci dit, je vais déclarer cette séance du groupe de travail close.

[NEXT SESSION]

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Guo Feng, merci de votre travail. J’encourage donc les membres du GAC à contribuer au travail de ce groupe.

Nous avons quelques questions opérationnelles à traiter pendant les 15 prochaines minutes, avant de nous réunir avec la Commission sur la stabilité du cyber-espace.

ROBERT HOGGARTH: Bonjour Manal.

En général nous consacrons la dernière journée de réunion du GAC pour partager avec vous certaines pratiques et procédures

opérationnelles, pour faire quelques rappels et vous fournir des informations par rapport à certains aspects de notre travail.

Nous allons donc préparer certaines diapos, et j'aimerais partager avec vous certaines informations par rapport à un point évoqué par Manal tout à l'heure sur les élections des vice-présidents pour l'année 2019. Donc je vous invite à lire les documents que nous vous avons envoyés. Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter, soit ici en plénière, soit de manière privée, soit dans les couloirs.

Et nous allons vous envoyer donc un email pour résumer toute cette question.

Toutes les années, le GAC procède à des élections pour élire deux membres de l'équipe de direction du GAC. Le premier c'est le président, et ensuite le vice-président. Le mandat du président est de 2 ans, mais les mandats de vice-président ne durent qu'un an.

Donc à la moitié de la première année, ou à la moitié du mandat, nous commençons déjà à lancer le processus de sélection des vice-présidents pour le mandat suivant. LE mandat des vice-présidents actuels arrivera à échéance en 2020, et c'est pour cela que nous commençons déjà cette procédure.

Cinq postes de vice-présidents sont à pourvoir, parce que les vice-présidents peuvent demander à être réélus. Mais le problème c'est que les vice-présidents ont des mandats limités et on peut seulement renouveler le mandat une seule fois. Et donc Cherif et [inaudible] arrivent à la fin de leur mandat.

Nous commençons donc à ouvrir la période de nomination pour les prochains vice-présidents. Cette période de nomination va commencer un email que je vais vous envoyer après cette réunion, ou même ce soir.

Il y a à peu près 40 % des membres du GAC qui sont ici. 60 % des membres qui ne sont pas là vont aussi recevoir cet email pour pouvoir nommer un candidat à la position de vice-président.

Donc cette période de nomination va commencer aujourd'hui et va durer jusqu'au 18 septembre.

Comme nous l'avons fait par le passé, depuis quelques années, il peut s'agir de nomination d'autres personnes ou d'auto-nomination.

Le nombre de candidats disponibles varie en fonction des années, mais vous êtes de plus en plus familiarisés avec ce processus. Donc l'élection a lieu s'il y a plus de nominés que de sièges disponibles.

Julia va vous parler un peu plus de ce processus.

JULIA CHARVOLEN:

Pour ce qui est du vote, nous avons utilisé un outil en ligne qui s'appelle Tally. Nous l'avons utilisé pour d'autres élections en 2017 et cela a très bien fonctionné, nous n'avons pas eu d'inconvénient avec cet outil.

Comment l'utiliser ? C'est extrêmement facile. C'est un outil dans lequel vous avez donc l'adresse mail du premier nominé, qui sera la personne qui va élire un des nominés. Et donc les membres du GAC seront invités à nous envoyer leurs adresses email, envoyer leurs adresses email au personnel de soutien du GAC et nous allons donc confirmer la réception de cette adresse email.

Vous voulez que je parle des délais ? Oui, pouvons-nous passer à la diapo suivante ?

Pour ce qui est des délais, 3 dates importantes. La période de nomination commence aujourd'hui et finira le 18 septembre, à savoir 45 jours depuis le début de la prochaine réunion. La période d'élection si nécessaire va commencer le 19 septembre et finira le 15 novembre, pendant l'ICANN 66. Et les nouveaux mandats commencent le 12 mars 2020, c'est-à-dire après l'ICANN 67.

Rob, voulez-vous ajouter quelque chose ?

ROBERT HOGGARTH: L'important c'est le processus pour faire les nominations. Si vous voulez vous nommer vous-même, ou nommer quelqu'un d'autre, n'hésitez pas à envoyer un email au personnel de soutien du GAC, en disant qu'il s'agit d'une nomination pour la position de vice-président.

Nous allons donc faire les démarches nécessaires pour tenir compte de cette nomination, notamment le fait de savoir si cette personne qui est nommée est disposée à s'occuper de cette tâche.

Ensuite, nous allons donc mettre toutes ces informations sur le site web du GAC pour que les gens soient au courant des différents candidats qui sont présentés, du nombre des nominations.

À la fin de la période de nomination, on saura combien de candidats il y a, combien de candidats sont en lice pour ces positions et à ce moment-là on saura si on doit faire des élections ou pas.

KAVOUSS ARASTEH: À titre personnel, j'ai deux suggestions. Première suggestion, il faudrait que 15 jours avant l'expiration de cette période vous nous renvoyiez un rappel, que vous nous relanciez. Dans l'invitation et dans le rappel il faudrait indiquer le principe de la rotation géographique, parce qu'il faut vraiment en être conscient. Notamment pour les pays qui ont déjà occupé le poste de vice-président et qui peuvent considérer la possibilité de laisser la place à d'autres pays, qui représentent d'autres régions qui n'ont pas été représentées.

Ensuite, comme d'habitude, dans d'autres organisations, la participation de jeunes est très importante. Il faut renouveler le sang pour qu'en général les vice-présidents peuvent être par la suite candidats à la présidence du GAC.

Et, dernier élément que je voulais ajouter, c'est très bien d'avoir des mandats d'un an renouvelables un an, mais je pense qu'à un moment donné il faut considérer, peut-être au niveau des principes opérationnels. Peut-être que Feng devrait se pencher dessus.

Il faudrait considérer une certaine continuité. Parce que si les vice-présidents sont là pendant un an, les gens viennent avec toutes leurs compétences, et quand ils ont suffisamment d'expérience, ils doivent partir et ils ne peuvent pas être réélus.

Pourquoi ne pas revoir ces mandats à la lumière du principe de la continuité, pour considérer si nous devons vraiment nous en tenir à une année de mandat ou si ce mandat pourrait durer deux ans.

C'est une idée que je vous suggère. Il peut y avoir des avantages, des inconvénients, mais je pense que le principe de la continuité est un élément important sur lequel nous devrions nous mettre d'accord. Parce que le GAC a de plus en plus de responsabilités, et il ne faudrait pas que toute la charge de travail repose sur le seul président du GAC. Il est important que les vice-présidents soient des gens expérimentés, et qu'il s'agisse de jeune génération.

Voilà des idées que je vous propose pour y réfléchir. Il faut également tenir compte de l'égalité des sexes. Ce sont des éléments dont il faut vraiment tenir compte.

Donc je vous invite à y réfléchir. Merci beaucoup.

ROBERT HOGGARTH: Merci beaucoup. Dans vos commentaires, vous renforcez la valeur de ce type de discussions pour parler justement des questions opérationnelles. Olga s'il vous plait.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup Rob et Julia pour ce travail. C'est une question de clarification par rapport au départ de Thiago. Et je profite de de cette occasion pour féliciter son travail. Non seulement le travail qu'il a fait pour le GAC mais aussi le travail qu'il a fait pour notre région. J'en suis vraiment très reconnaissante, ainsi que mon gouvernement. Et je vous souhaite bonne continuation pour vos prochains projets.

Je n'ai pas compris ce qu'il va se passer avec sa position, et donc je soutiens les commentaires de Kavouss pour qu'il y ait plus de continuité au niveau des vice-présidents. Peut-être un mandat de deux ans. Parce que surtout pour les membres les plus jeunes, il leur faut un certain temps pour pouvoir se mettre au courant de toutes les informations. Donc il serait important de considérer cette possibilité.

ROBERT HOGGARTH:

Merci beaucoup de votre commentaire. Le principe 31 des principes opérationnels seront abordés dans les semaines qui viennent pour voir ce que l'on fera pour couvrir la position ou le poste de Thiago. Vous vous souviendrez que quand Milagros est partie, elle est partie au début de son mandat. Et la difficulté a été de mettre en place un processus, où il y a eu une nomination, etc. Vous vous en souviendrez. Donc on va reproduire donc ce type de processus.

Donc nominations, vous allez recevoir mon email. Merci Kavouss de votre suggestion, nous allons donc vous relancer 15 jours avant la fin de la période de nomination. Merci. Kavouss s'il vous plait ?

KAVOUSS ARASTEH:

J'ai une autre suggestion. Bien sûr je ne vais pas rentrer dans le détail de la question de la représentation géographique, on en a suffisamment parlé. Mais je voudrais partager avec vous une certaine expérience pratique. Le Moyen-Orient, l'Asie, ce sont de vastes régions. 75 pays. Je ne pense pas que cette région, et même l'Afrique avec tant de pays, puisse être comparable à d'autres régions qui ont beaucoup moins de pays en terme de nombre de vice-présidents.

Donc je suggère que l'on considère la possibilité d'avoir des vice-présidents supplémentaires pour ces régions/continents qui ont beaucoup plus de pays. Ce serait une meilleure représentation.

On aurait la représentation de l'Asie Pacifique, d'autres parties de l'Asie, etc. Nous devons tenir compte de cela, sans rentrer dans le détail et sans vouloir changer la distribution géographique de l'ICANN.

JE dis plutôt qu'il n'y a pas de restriction par rapport au nombre des vice-présidents. Il n'y a pas de limitation. Ce n'est pas une

constitution, on n'est pas dans un cadre légal qui nous contraigne à avoir seulement 5 vice-présidents, sachant qu'il y a des continents qui ont énormément de pays par rapport à d'autres.

Ce serait intéressant de pouvoir faire en sorte que tous les pays soient représentés. On aurait peut-être une meilleure représentation si on tenait compte de ce principe.

Merci.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss. S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, nous pouvons conclure.

Très brièvement s'il vous plait, parce que nous allons commencer la prochaine séance. Excusez-moi, si vous pouvez vous présenter.

NON IDENTIFIE:

J'ai juste une inquiétude quand on parle de représentativité des pays. Si on va vers ça, est-ce qu'on ne finira pas par dire que le poids de population d'un pays va compter aussi. Je pense que la représentativité par région est le meilleur des compromis. Merci.

MANAL ISMAIL:

Je pense que c'est une discussion beaucoup plus vaste qui devrait être prise en compte dans les principes opérationnels,

comme l'a dit Kavouss. Mais pour ce qui est des nominations, nous allons nous en tenir aux règles qui existent déjà. Donc soyez attentifs à l'email que Rob va vous envoyer. Et nous allons donc respecter ce calendrier.

Je vois ici nos invités de la Commission Globale pour la stabilité et la cyber-sécurité. Nous allons...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]